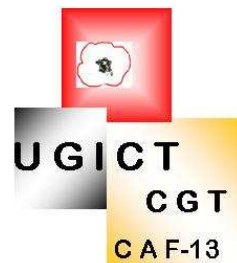




**MAINTENANT, CA SUFFIT !**



# **TOUS A PARIS LE 8 FEVRIER 2011**

**AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT  
AUCUNE SUPPRESSION D'EMPLOIS  
PAS TOUCHE AU 14ème MOIS  
PAS TOUCHE A NOTRE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE**

L'ensemble des salariés de la Sécurité Sociale est soumis à des restrictions sans précédent : suppression massive d'emplois, blocage des salaires, réduction des mesures d'avancement et de promotion.

Pour les personnels, c'est la double peine :

### **aggravation de la souffrance au travail et austérité salariale**

Lors de la rencontre des Fédérations avec le président du COMEX le 4 janvier 2011, aucune avancée n'a été proposée, pire, le COMEX veut aggraver sa politique d'austérité et détricoter notre CCN.

1-En matière de salaire, l'UCANSS/COMEX a annoncé, qu'après l'augmentation de 0,8% au 1er mai 2010, l'année était close et que 2011 serait une année blanche (sans aucune augmentation). Pourtant 100 millions d'euros sont « économisés » chaque année par rapport aux montants des « charges du personnel ». Le Président du COMEX reconnaît qu'il n'y avait pas d'impossibilité budgétaire mais que cette position résultait d'un choix politique !!

2-Concernant la Convention Collective Nationale (CCN), nous assistons à une attaque en règle. Du jamais vu !

☹ suppression de l'allocation vacances c'est-à-dire du 14ème mois actuellement payée en deux fois (mai et septembre), en l'étalant sur 12 mois. D'après le Président du COMEX, ce 14ème mois est un handicap dans les discussions avec le Ministère pour obtenir une augmentation de la valeur du point !! De qui se moque-t-on ? En quoi cet étalement favoriserait après coup l'augmentation du point ? C'est une véritable supercherie pour donner l'illusion d'une augmentation de salaire mensuelle alors que sur l'année le revenu ne changera pas ! Par contre cette modalité bouleverserait les habitudes d'une gestion de revenus de chacun avec des conséquences qui peuvent s'avérer néfastes. Il est également à noter que toutes les mesures salariales seraient payées sur 13 mois et non plus sur 14. Enfin l'Institution économiserait le différentiel qu'elle était obligée de verser aux salaires de premier niveau inférieurs au SMIC.

../..

- ☹ tentative de diminuer de moitié les jours de congés pour mariage sous prétexte de PACS
- ☹ réduction de moitié de la durée du maintien du salaire en cas de maladie (passer de 6 mois à 3 mois), proposition qui figure déjà dans un document de la CNAM
- ☹ remise en cause des jours RTT, des jours enfants malades, des points de compétence etc.

**SI NOUS NE REAGISSONS PAS, L'EMPLOYEUR NE S'ARRETERA PAS LA  
IL FAUT FRAPPER FORT !**

En accord avec l'appel national des Fédérations CGT et FO, nos organisations CGT et UGICT de la CAF13 appellent le personnel :

**-A UN ARRET DE TRAVAIL DE 24H LE 8 FEVRIER 2011**

**-A MANIFESTER A PARIS  
DEVANT L'UCANSS ET LES CAISSES NATIONALES**

**OBJECTIF : au moins 5000 manifestants à PARIS !**

Afin d'assurer le financement solidaire des délégations venant de toute la France, notre Fédération a lancé une souscription nationale massive auprès de tous les salariés de toutes les caisses des organismes de sécurité sociale.

Face à l'enjeu de cette journée nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux militants qui vous proposeront un bon de souscription (montant libre).

Pour :

- une augmentation significative de la valeur du point
- le maintien de notre CCN
- le maintien du 14 ème mois
- l'arrêt des suppressions d'emplois
- l'arrêt de la dégradation des conditions de travail
- l'ouverture de négociations sur la classification

**TOUS EN GREVE  
ET A PARIS  
LE 8 FEVRIER 2011**

